

Tempérance.—Nous apprenons avec un plaisir sensible les conquêtes nouvelles que fait chaque jour notre dignité de tempérance M. Chiquiquy. Partant à sa voix le bon peuple de nos campagnes abandonne l'usage pernicieux des boissons enivrantes et s'enrôle dans l'association de la tempérance. Voici le résultat de la dernière campagne :

En 1843, 2,115 personnes se sont enrôlées : à Dainville 600 ; à l'Industrie 1,900, Kildare 700, St. Bartholomew 1,500, St. Elizabeth 240, St. Felix 700, St. Norbert 225, St. Paul 1,300. Ce qui fait pour ces neuf paroisses un total de 13,916 personnes.

Le traité de tempérance à Sorel a également bien réussi. 4,300 s'y sont enrôlés. Le mouvement s'est étendu à tous. Médecins, notaires, marchands ont la conscience sereinement payée de leurs personnes dans ce combat livré au plus grand de nos ennemis. Plusieurs protestants même, nous dit-on, se sont joints aux catholiques à Sorel pour se faire enrôler.

Ces magnifiques résultats doivent réjouir tous les véritables amis du Canada, tous ceux qui ont à cœur le bonheur et la prospérité de ses habitants. Quels maux ne nous ont pas causés les boissons fortes par le passé ? Combien de familles ruinées par la boisson ! Réjouissons-nous donc du voir le principe régénérateur de la tempérance propagé dans nos campagnes. Honneur au digne prêtre qui a voulu sa vie au triomphe d'une si belle cause ! Il a déjà bien mérité de la patrie.

Nous avons ici y a quelque temps exprimé le désir et l'espoir de voir pénétrer la tempérance en cette ville, car, selon nous, il importe que le mouvement s'étende partout et aujourd'hui nous entendons dire avec une vive satisfaction qu'il est question d'inviter M. Chiquiquy à venir donner une série d'instructions sur cet important sujet dans les différentes églises de Montréal. Il y aura dit-on, des retraites de tempérance prêchées à Bonsecours, Aux Tanneurs, à la Côte-des-Neiges, au faubourg Québec, à St. Jacques, etc. Par ce moyen toute la population canadienne ouvrière et bourgeoise pourra être plus facilement entraînée dans le mouvement si beau, si national et si éminent de la tempérance. Nous prions M. Chiquiquy de glorieuses conquêtes dans la capitale, car d'après l'opinion de tous ceux qui l'ont entendu, nous n'avons pas encore eu de lui une parole, son éloquence est d'une élévation et d'une pureté entraînante et persuasive. Voici ce qu'en dit notre confrère de l'Echo des Canadiens : « Déjà plusieurs fois nous avons entendu parler du pouvoir oratoire de l'illustre prédicateur ; et nous sommes heureux de dire qu'il est venu à bout de sa réputation. Nous avons surtout remarqué avec quel tact il sait se mettre à la portée de l'auditoire, et comment en atteignant le point le plus élevé, ses paroles pleines de clarté et d'émotion, savent en même temps et ramener la masse du peuple et des hommes nous n'avons pas été surpris des immenses progrès que fait partout la tempérance, au lieu de sa voir puissance. M. Chiquiquy parle pendant deux heures et dit que de ses nombreux auditeurs pas un ne lui a dit que l'attention la plus continue ; nous-mêmes, quoique très fatigués, nous n'avons pas cessé de l'écouter avec une attention soutenue. En attendant que ces paroles oratoires et qui choient le noble messianisme, semblent venir du ciel, nous nous rappelons la belle déclamation de Porteus par le premier des orateurs de Rome, le "vir probus et doctus prius" : "Thème probe et doctus de Cicéron."

La maison.—Depuis quelques jours nous avons du beau temps et nous en profitons très favorablement à nos travaux. La maison est en ce moment dans plusieurs parties de ce district. On vient de nous apporter quelques épis de blé qui sont superbes. Le grain est fort et parfaitement sain. On le dit paraitrait sembler. Il n'y a pas de doute qu'il sera très abondant. Les cultivateurs s'empressent de profiter de ce beau temps pour couper et engranger le blé, l'orge et l'avoine, qui tous promettent des récoltes magnifiques.

Théâtre Royal.—Les petites danseuses Viennoises terminent leur engagement et partent demain à six heures P. M. pour Québec où elles vont donner quelques représentations. Nous les avons beaucoup admirées ces jolies danseuses, les deux dernières surtout dans le Pas des Amoureux et le Pas des Fleurs. Rien n'est plus gracieux que ces deux danses, qui rivalisent avec le charmant Pas de Fleurs. Il y aura demain matin une dernière représentation.

Leur prochain.—Le corps de ballet des Montplaisirs, arrive en ville hier, débute sur notre théâtre. On en fait les plus grands éloges.

La langue française.—Nous voyons dans les dernières journaux anglais qu'il y a des débats qui ont lieu dans la Chambre des Lords au sujet du bill d'amendement à l'Acte d'Union concernant l'usage de notre langue dans nos procédures judiciaires. Lord Stanley exprime ses regrets de voir deux langues légales en Canada, mais il ne s'oppose pas au bill, qui a-t-il dit a reçu l'assentiment du peuple canadien. Lord Grey déclare que le trait principal du bill est de reconnaître le droit des canadiens de conduire leurs propres affaires, principe qui reconnaît parfaitement correct. Il n'y a aucun doute sur la passation de ce projet de loi.

Sympathies pour l'Irlande.—Des assemblées ont lieu dans la plupart des villes des Etats-Unis pour venir au secours de la malheureuse Irlande. Le plus grand enthousiasme semble régner ; des sommes considérables sont collectées, etc.

A Montréal une réquisition convertie de plusieurs centaines de noms vient d'être publiée dans les journaux anglais. Cette réquisition appelle une assemblée des amis de l'Irlande pour lundi prochain à 7 heures P. M. au Marché Bonsecours.

Nouvelles d'Europe.—Ces nouvelles sont attendues avec la plus vive impatience. L'India a dû partir de Liverpool le 29 juillet ; il sera donc aujourd'hui dans son 13e jour de mer. Sans doute le Télégraphe nous annoncera son arrivée demain au plus tard.

Contrefaçon.—Il paraît qu'un marchand-Encauteur de cette ville, du nom de CARRE, a contrefait la signature de plusieurs personnes au montant de £1400 à £1500 et s'est enfui aux Etats-Unis. Carre avait jusqu'à ce jour joué d'un bon caractère.

De récents arrivages de l'île de Cuba nous apprennent qu'il n'y a pas eu de révolution dans cette île. C'était une fausse rumeur.

Abolition de la Tenure Seignioriale.—Nous avons reçu trop tard pour notre feuille de ce jour, les procès-verbaux et résolutions adoptés à une assemblée d'électeurs des trois comtés de Huntingdon, Chambly et Rouville, pour demander à la Législature l'abolition de la Tenure Seignioriale. Nous publierons ces procès-verbaux et résolutions dans notre prochaine feuille.

Collège de l'Assomption.—Les exercices littéraires de cette maison ont eu lieu les 25 et 26 de juillet. Un correspondant des *Mélanges Religieux* en dit beaucoup de bien. Cette maison, écrit-il, peut rivaliser avec les meilleurs établissements du pays. Le collège compte au-delà de 200 élèves, qui tous à quelques rares exceptions, ont répondu sur les différentes matières de leurs études à la satisfaction des assistants. Les réponses de quelques élèves surtout sur une compilation de la constitution d'Angleterre et sur un cours d'agriculture ont étonné l'auditoire. Rien n'est oublié à l'Assomption, ajoute le correspondant, pour rendre l'éducation aussi complète que possible.

Les chartistes sans fonds.—Les derniers journaux anglais nous apprennent que l'association des chartistes, qui se prétendait si formidable et destinée à révolutionner l'Angleterre, est en complète déroute. Le document suivant que le Conseil Exécutif de l'association vient d'adresser officiellement en circulaire à ses membres en est une preuve irrécusable.

"Nous avons ce jour balancé nos comptes et nous annonçons à nos amis que nous sommes sans fonds!" De la part du Conseil Exécutif.

JOHN MACRAE,
Secrétaire.

METTERNICH ET GUIZOT.—Nous vivons en des temps étranges ! Le Prince Autrichien Metternich habite maintenant le Brompton Park que son propriétaire lord Ingestre lui a loué. A quelques pas de distance est la modeste résidence occupée par M. Guizot. Qui est dit-il y a un an que ces deux hommes auraient occupé un tel voisinage ?

LES FRANÇAIS EN ANGLETERRE.—Beaucoup de Français voyagent maintenant en Angleterre ; on les rencontre surtout près des lacs du Lancashire, Westmorland et Cumberland, dans tous ces districts du nord si agréables à cette saison de l'année.

Conservateurs.—Nous voyons par les journaux du Haut Canada que les conservateurs sont à la recherche d'un chef. Il s'agit du col. Gage, de M. L. J. Papineau, de M. Henry Sherwood, de M. Ogilvie, de M. Sir Allan MacNab, etc. Comme l'on voit, les candidats sont nombreux. Cependant les conservateurs du Haut Canada ont des objections à tous, excepté au dernier. Les ne veulent pas de M. Gage, par rapport à la position qu'il a et qu'il continue à prendre vis-à-vis la presse de Montréal ; ils ne veulent pas de M. Papineau, parce qu'ils ont besoin d'un chef, disent-ils, qui n'a pas travaillé contre eux et qui ne joue pas le rôle de hochet ; ils ne veulent ni de M. Sherwood, ni de M. Gage, ni pour la même raison. En sorte qu'il y a tout lieu de croire que Sir Allan MacNab sera le chef de l'opposition, ou comme disent les Anglais, le Leader.—*Mélanges Religieux.*

Nous donnons ce qui suit du *Transcript* à Montréal du 2 juillet 1848.

"Les avertissements du BAUME DE DR. WISTAR ont occupé longtemps une place dans nos colonnes et nous croyons devoir ajouter notre témoignage à ceux qu'il a reçus en si grand nombre sur l'efficacité extraordinaire de sa médecine en certains cas, particulièrement quand les malades se plaignent de douleurs dans les côtes et dans les cas d'une nature asthmatique."

"Nous connaissons personnellement un grand nombre de personnes qui ont éprouvé un bien immense de l'usage de cette médecine, lorsqu'elles étaient atteintes des maladies ci-dessus, et comme sous notre climat changeant du Canada, ces maladies sont très fréquentes, on peut dire que le BAUME DE WISTAR est inappréciable."

"Nous savons que la vente de ce BAUME est très considérable en Canada et qu'elle augmente tous les jours. Elle a produit ici depuis son introduction il y a trois ans des cures vraiment merveilleuses."

"Nous n'avons pas l'habitude de recommander ces médecines à nos patients, à moins de connaître personnellement leur efficacité ; mais dans ce cas-ci nous pouvons recommander le BAUME DE CERISES SAUVAGES DE WISTAR, comme une médecine digne de la confiance du public dans les douleurs d'estomac et des côtes, aussi pour les Rhumes, Asthmes, etc., etc."

Naissance.

A St. Hyacinthe, le 5 du courant, La Dame de M. F. X. Desrochers a mis au monde un fils.
A Terrebonne, la Dame de Son Excellence Sir J. G. De Marchant, a mis au monde une fille.

Mariages.

En cette ville, le 3 du courant, par M. Fay, curé M. A. Mousseau, a été marié à Mlle. Angéline Labbé, En cette ville, le 8, par M. Fay, P. R. Lafrenaye, l'ère, a été marié à Mlle. Henriette, la plus jeune des filles de feu Edward Starnes, Eer.

Deces.

A la Pointe-aux-Trembles de Québec, le 5 du courant, M. Antoine Bertrand, cultivateur du lieu, à l'âge de 74 ans.
En cette ville, dernièrement, Joseph-Hercule, enfant de M. Joseph Deschamps, âgé de 20 mois.
En cette ville, le 4, Mary-Elle, enfant de Alex. McNab, Eer, du département des terres, âgé de 1 an.
A Troy, N. Y., le 4 août, Pierre-Joseph-Marie, enfant de M. Joseph Grifard de Montréal, âgé de 13 mois.
A Lachine, le 25 ult., M. Peter Grant, âgé de 83 ans.
En la paroisse de St. Paul, Samedi, le 5 du courant, à l'âge de 50 ans, Dame Veuve Denis Châtelin, après une maladie de trois semaines, supportée avec beaucoup de résignation.
A Perth, le 28 ult., Henry Graham, Eer., fils de feu l'hon. Graham, âgé de 26 ans.

COLLÈGE DE ST. HYACINTHE.

L'ENTREE des élèves au Collège de St. Hyacinthe aura lieu Mercredi le 13 Septembre prochain. Le prix de la pension et de l'enseignement est de £15 par année payable d'avance en deux semestres, au jour de l'entrée, et dans le cours du mois de février. Il ne sera fait aucune déduction pour absence à moins de deux mois consécutifs. Toutes les lettres adressées aux élèves doivent être franches de port. Aucun élève étranger à la paroisse ne peut prendre sa pension au village sans une autorisation du Directeur.
Il n'y a point au collège d'enseignement purement élémentaire. Pour être admis il faut savoir lire et pouvoir facilement écrire à la dictée.
St. Hyacinthe, 8 août 1848.

THEATRE ROYAL.

DERNIERE SOREE DES DANSEUSES VIENNOISES

Vendredi, 11 Aout, 1848.

La soirée commencera par les

AMOURETTES!

par les 48 danseuses viennoises.

Après quoi, la comédie de

MY WIFE'S SECOND FLOOR!

QUI SERA SUIVI PAR LA

POLKA PAYSANNE

A qui sera ajouté

THE DUND BELLE.

Le tout sera terminé par le

PASCHINOIS

DEMAIN, SAMEDI, 11 aura une

grande représentation de jour.

Première loge 5s. Parterre 2s. 6d. Galerie 1s. 3d. On peut se procurer des billets de saison, en s'adressant à M. Fray trésorier au bureau de location qui est ouvert de 10 h. A. M. à 4 h. P. M.

Les portes s'ouvrent à 7 heures et demi, et la représentation commence à 8 heures précises.

Directeur..... M. SKERRETT.

Directeur de la Scène..... M. A. ANDREWS.

Agissant Directeur..... M. DEWALDEN.

THEATRE ROYAL.

M. SKERRETT a l'honneur d'annoncer que

LUNDI PROCHAIN,

le 14 Aout,

LES CELEBRES DANSEURS

M. ET M^{re}. MONTPLAISIR,

ACCOMPAGNES DU CORPS DE

BALLET FRANCAIS

Composé de 14 autres danseurs

et danseuses,

Paraîtront pour la première fois dans le genre

spectacle Oriental,

L'ALMEE

OU UN SOJGE D'ORIENT.

Montréal, 11 août.

VINS FRANCAIS.

L. E. Soussigné a reçu un assortiment de VINS FRAN.

C.V.S. supérieurs, en bouteilles, venant directement de B. deaux, qui vendra pour argent comptant à des prix réduits, consistant en :

Vin de Chateau Lafite

Vin de Chateau La Rose

Vin de Chateau Margaux

Medec de St. Julien (meilleur) en quarts et bouteilles de 1/2 d'une chopine.

Dito de 1/2 d'une chopine.

—Aussi en MAGASIN—

Madère des Indes Orientales

Vin d'Espagne pale des marques de "Lamont"

Vin de Porto supérieur de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"

Vin de "Lamont"



Montréal, 31 juillet 1848.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de nommer JEAN OLIVIER ARCAD, écrivain, Agent pour diriger l'Etablissement des Terres de la Couronne dans le District de St. François et le Comté de Mégantic dans le Bas-Canada.

Une insertion par semaine, de l'avis ci-dessus, pendant un mois, dans les papiers suivants dans leurs langues respectives : *Montréal Herald, Montréal Pilot, La Minerve, Les Mélanges, La Revue Canadienne, Mistisqui News, Sherbrooke Gazette, L'Echo des Canadiens, Gazette des Trois-Rivières, Old Quebec Gazette, Québec Mercury, Journal de Québec, Le Canadien et le Grand Gazette.*



TOWNSHIP DE HAM.

1er Aout 1848.

Le Soussigné, Agent proposé par Son Excellence le Gouverneur Général, pour diriger les Etablissements des Terres de la Couronne dans les Comtés de Mégantic et Sherbrooke, donne avis à ceux qui veulent et sont en mesure de s'y établir que son bureau est temporairement fixé, en la demeure du Sieur ZEPHYRUS COLOMBES, au Lac Nicolet, dans le Township de Ham, sur le chemin No. 1, où il recevra les applications des colons, tous les jours de la semaine, entre 10 H. et 12 H. heures de l'après-midi, à compter du PREMIER jour de SEPTEMBRE prochain, et de là jusqu'à ce qu'il y ait lieu d'être publié du changement de son Bureau.

Chaque année de terre sera donnée à tout colon âgé de dix-huit ans, et sur le St. Maurice, si se présente un colon d'un certificat de public, valide et de moyens d'existence, jusqu'à ce que le produit de sa terre puisse le maintenir, signes de personnes respectables et connues.

Le produit de ce certificat sera à l'Agent (qui les enregistrera) son nom, son âge, son état, métier ou profession, s'il est marié, le nom et l'âge de sa femme, combien il a d'enfants, le nom et l'âge de chacun, d'un il vient, s'il a en quelque part des propriétés, et dans quel Township il desire s'établir.

Les conditions du billet de location sont : — de prendre possession dans un mois de la date du billet — de mettre en état de culture et d'apporter au moins deux arpents de la terre en quatre années — de bâtir une maison, et de résider sur le lot jusqu'à ce que les conditions d'établissement aient été accomplies, après quoi seulement le colon aura droit d'obtenir un titre de propriété. Les familles comprenant plusieurs colons ayant droit à des terres qui préfèrent résider sur un seul lot, seront dispensées de l'obligation de bâtir et de résider, pourvu que les détachements voulus se fassent sur chaque lot. Le détail d'avec implication de ces conditions entraînera la perte irrémédiable du lot de terre assigné qui sera rendu au domaine à un autre.

On permettra à ceux qui auront obtenu un lot gratuit d'en acheter jusqu'à trois autres sur le chemin (c'est-à-dire quatre arpents) à quatre Chelins l'arpent, payable comptant, de manière à pouvoir leur servir en tout deux cent acres.

Pour se rendre au bureau de l'Agence au Lac Nicolet, les personnes du District de Québec peuvent prendre le chemin Gasford à St. Nicolas, ou celui de Lambton à St. François de la Benne.

Les habitants du District des Trois-Rivières ont le chemin de bois traversant à Gendry, en traversant Somerset, et celui du Port St. François, en passant par Sherbrooke.

Ceux du District de Montréal, peuvent prendre le chemin des Townships à St. Mathias sur la Rivière Chamblé, à St. Hyacinthe et à Sorel, pour se rendre à Sherbrooke, d'où le chemin Gasford les conduira à l'Agence.

Lorsque le chemin de Watton aura été complété, la route par Richmond et Danville, dans le Township de Shipton, offrira une communication plus avantageuse la résidence de l'Agent pour les Districts de Montréal et des Trois-Rivières.

Le sol du territoire à établir est généralement d'une bonne qualité, couvert d'érable et de mélèze sur les hauteurs, et de frêne, d'orme et de cèdre dans les endroits bas. Il s'y trouve du bois de construction, beaucoup de paviers d'eau et de la pierre à chaux.

Les principaux chemins seront ouverts aux frais du gouvernement.

L'Association des Townships se propose de bâtir des chapelles, des maisons d'écoles et d'entretenir leurs moulins.

Il ne doit pas y avoir d'exclusion d'origine dans cette colonisation, mais on invite particulièrement les colons qui ne peuvent plus obtenir de terres dans les ségués, à profiter d'une occasion aussi favorable de s'en procurer gratuitement, et dans une localité qui leur sera plus grande avantage.

Les chemins maintenant au projet de construction, sont :

1.— Le chemin de Watton, partant de l'Agence sud-est du Township de Shipton entre les quatre-vingt et cinquante arpents de Watton, aboutissant jusqu'à l'intersection des onzième et douzième rangs de ce Township, et continuant entre ces rangs vers le nord-est jusqu'à la ligne sud-est de l'Association du Township de Ham, puis, entre les premières et second rangs de la dite Association jusqu'à la limite dix, où il rencontrera le chemin Gasford, qui se prolonge jusqu'à Wolfstown.

La longueur de ce chemin est à peu près de dix-neuf milles.

2.— Le chemin Mégantic, partant du chemin Gasford à son intersection avec les lignes sud-est de Wolfstown, et qui traversera dans une direction sud-est le territoire communément appelé St. François dans toute sa longueur jusqu'au lac Mégantic, distance d'environ 47 milles.

3.— La continuation du chemin Lambton de la ligne sud-est du Township de Lambton qui forme la ligne des comtés de Sherbrooke et Mégantic jusqu'à la ligne nord-est du Township de Gasford pour joindre à ce point le chemin qui conduit à Gendry sur les établissements de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique. Le chemin Lambton est déjà ouvert depuis St. François de la Benne jusqu'à la ligne du comté.

4.— Le chemin Victoria, partant du chemin Lambton à son intersection de la ligne sud-est du Township de ce nom, et suivant la ligne du comté vers le sud-est jusqu'au Township de Gendry, où il prendra une direction sud-est à travers le dit territoire, pour, au Township de Ham, tomber dans le chemin de Gasford, qui conduit au village de Victoria. L'étendue de ce chemin sera d'environ 25 milles.

Ces différents chemins seront ouverts sur une longueur de 66 piés et le terrain de chaque côté sera divisé en lots de 50 arpents chaque pour être donnés gratuitement.

Entre le chemin principal de chacune de ces sections, il y en aura deux autres (un de chaque

côté du premier) de tracés sur toute l'étendue du territoire, et sur lesquels des octrois gratuits de 50 acres seront également faits. Mais comme sur ces chemins additionnels il ne sera fait par le gouvernement d'autres frais que ceux d'arpentage, les concessionnaires seront tenus d'ouvrir le chemin sur leurs avantures respectives.

J. OLIVIER ARCAD,
Agent pour l'Etablissement des Townships de l'Est.
Sorel.

LA PHARMACIE DU DR. PICAULT.

CI-DEVANT rue St. Paul, est à présent rue Notre Dame, No. 36, au coin de la rue Bonsecours, devant l'hôtel DUNEGAN. En outre de son grand assortiment de Médicaments, Parfumeries, etc., on trouvera à sa Pharmacie tous les médicaments à Patente les plus renommés Annoncés dans les Gazettes. Tels que :

Pilules de Brandreth	Essence de Citron
Do de Casper	Do d'Orange
Do de Moffat	Do de Ratafia
Do de Harvey	Do de Pepp